

# Communiqué de Presse

Jeudi 30 juin 2022

L'OpcO EP et Transitions Pro Île-de-France signent une convention de partenariat pour accompagner les transitions professionnelles des salariés franciliens et anticiper les mutations économiques des entreprises.

*La Présidence de la Commission paritaire régionale en Île-de-France de l'Opérateur de Compétences des Entreprises de Proximité (OpcO EP), Stéphane FRIEDMANN et Nathalie LE DISERT et la Présidence de Transitions Pro Île-de-France, Pascal COYO et Christophe JURKEW ont signé le 27 juin 2022, une convention de partenariat visant à mettre en commun leurs compétences pour mettre en œuvre des réponses adaptées aux mutations économiques dans les territoires et aider les salariés volontaires à se reconvertir.*

Cette convention s'inscrit dans un contexte de crise sanitaire et géopolitique qui va durablement affecter et transformer les organisations. Il s'agit pour les 2 partenaires de s'appuyer sur leurs complémentarités pour démultiplier leurs actions au service des salariés et entreprises impactés par des mutations économiques sur le territoire francilien.

Avec son réseau de proximité, son maillage territorial et son expertise sur le champ de l'emploi/formation, OpcO EP apporte à Transitions Pro Île-de-France le relais nécessaire pour faire connaître les dispositifs de mobilités professionnelles auprès des employeurs et des salariés relevant de 53 branches professionnelles.

Transitions Pro Île-de-France permet à OpcO EP d'apporter une réponse plus complète à ses entreprises adhérentes facilitant la connaissance des acteurs sur les dispositifs de transitions professionnelles et leur mise en œuvre.

**Des engagements réciproques au service de la reconversion professionnelle des salariés impactés par des mutations qui se déclinent autour de 3 grands axes :**

1. Informer communiquer sur le Projet de Transition Professionnelle
2. Promouvoir le certificat CLÉA
3. Piloter le déploiement des nouveaux dispositifs de « Transitions Collectives »

**Sur le Projet de Transition Professionnelle (PTP)** les parties s'engagent à créer une dynamique de collaboration entre les deux structures afin de :

- Fluidifier les parcours de reconversion des salariés ;
- S'appuyer sur les travaux d'observation territoriale et les politiques de branche ;
- Informer les acteurs, entreprises et salariés des dispositifs de reconversion.

**Sur la promotion du certificat CléA**, les parties s'engagent à favoriser l'accès au dispositif CléA et à en faciliter le déploiement au profit des salariés les moins qualifiés, ne maîtrisant pas les compétences et connaissances transversales.

**Sur les nouveaux dispositifs de « Transitions Collectives »**, le partenariat vise à articuler les interventions des deux structures en amont et aval du dispositif :

- Sensibiliser et Identifier des entreprises
- Coordonner les acteurs
- Analyser, instruire les dossiers

Toutes ces actions seront impulsées et supervisées par un comité de pilotage politique et stratégique réunissant, une fois par an, les représentants paritaires (Présidence et Vice-présidence) et ou leur représentants (Directions respectives) de Transitions Pro Île-de-France et de OPCO EP.

### A propos de OPCO EP

Né de l'accord constitutif interprofessionnel signé par la CPME, l'U2P et 5 confédérations syndicales de salariés, CFTD, CFE-CGC, CFTC, CGT, CGT-FO, l'Opérateur de compétences des Entreprises de Proximité (OPCO EP) est un des principaux acteurs dans l'écosystème de la formation professionnelle et de l'apprentissage.

L'OPCO EP apporte un appui technique aux 53 branches professionnelles adhérentes, couvrant un total de 402 000 entreprises et 3 millions de salariés, en matière de Gestion prévisionnelle de l'emploi et des compétences (GPEC), de création de certifications professionnelles et de définition des niveaux de prise en charge des contrats en alternance. Il assure également le financement des dispositifs d'alternance (contrat d'apprentissage, contrat de professionnalisation et promotion ou reconversion par l'alternance - « Pro A »).

**En Île-de-France**, 50 collaborateurs dont 33 conseillers emploi-formation sont dédiés à la relation entreprise répartis sur 4 sites couvrant l'ensemble du territoire francilien.

En 2021, 139 858 entreprises relèvent du périmètre Opco EP dont plus de 96% sont des TPE pour 508 408 salariés.

L'Opco Ep en Île-de-France bénéficie de l'ensemble de l'offre de service nationale qui couvre la diversité des attentes et des besoins des entreprises des branches professionnelles à travers les territoires.

**Directeur général : Arnaud Muret**

**Délégué régional : Yannick Perret**

### À propos de Transitions Pro Île-de-France

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020, le Fongecif Île-de-France a ainsi laissé sa place à Transitions Pro Île-de-France. Dotée d'un conseil d'administration, composée de représentants des organisations syndicales de salariés et des organisations professionnelles d'employeurs représentatives au niveau national et interprofessionnel, elle est notamment chargée d'assurer la gestion des projets de transition professionnelle des salariés. Le Président est Pascal COYO (FO) et le Vice-Président est Christophe JURKEW (Medef).

Les principales missions de Transitions Pro Île-de-France sont les suivantes :

- Assurer la **gestion des Projets de Transition Professionnelle** des actifs du secteur privé en emploi, mentionnés à l'article L. 6323-17-1 du Code du travail, à savoir : instruire les demandes de prise en charge des projets PTP des salariés,
- Vérifier le caractère réel et sérieux du projet de reconversion des **démissionnaires**, mentionné au 2° du II de l'article L. 5422-1 du code du travail, pouvant bénéficier de l'assurance chômage,
- Promouvoir et déployer la **certification CléA**, par délégation de l'Association nationale pour la Certification paritaire interprofessionnelle et l'évolution professionnelle (Certif Pro) ; organiser et tenir les jurys paritaires de validation en région,
- La participation à la mise en œuvre des nouveaux dispositifs **Transitions collectives dit « TransCo » & « Transco congés de mobilité »** et leur gestion administrative,
- Intégrer le déploiement de la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE).

Transitions Pro Île-de-France a par ailleurs pour mission d'assurer :

- L'information du public sur les opérateurs du **Conseil en évolution professionnelle (CEP)**,
- Le **suivi de la mise en œuvre du CEP** sur le territoire régional,
- **L'analyse des besoins en emploi, en compétences et en qualification** sur le territoire et l'élaboration des partenariats régionaux,
- Une veille sur la **qualité des formations financées** dans le cadre d'un projet de transition professionnelle.

**Transitions Pro Île-de-France en chiffres, c'est :**

- 5 dispositifs : le Projet de Transition Professionnelle, TransCO, le certificat CléA, la VAE, le dispositif Démissionnaire
- 235,5 millions d'euros de dotation de l'État
- 10 863 dossiers validés en 2021 soit un taux d'acceptation de presque 80 %

### Contact presse :

#### **Opco EP :**

Astrid CHENARD – 06 34 23 34 80 – Directrice de la communication Opco EP – [astrid.chenard@opcoep.fr](mailto:astrid.chenard@opcoep.fr)

#### **Transition Pro Île -de-France :**

Elham VANHEMS – 07 49 70 85 16 – Responsable de la communication – [e.vanhems@transitionspro-idf.fr](mailto:e.vanhems@transitionspro-idf.fr)



Les signataires de gauche à droite : Stéphane FRIEDMANN (Opco EP), Pascal COYO (Transitions Pro Île-de-France), Nathalie LE DISERT (Opco EP), Christophe JURKEW (Transitions Pro Île-de-France)